

AMÉLIORER L'OFFRE DE TRANSPORT FERROVIAIRE POUR LES VOYAGEURS ET LES MARCHANDISES

OBJECTIF Favoriser le report modal de la route vers le rail

Document Source Feuille de route 2018 - Action 32

Secteur concerné Mobilité - Transports (Offre de transport)

Public concerné Tout public

Pilote(s) de l'action



DESCRIPTION DÉTAILLÉE

- Augmentation de l'offre TER sur la période 2018 - 2022.
- Développer le fret ferroviaire notamment en vue de la logistique du dernier kilomètre.
- Préserver les lignes fret en agglomération, travailler sur les ITE - installations terminales embranchées (création, rénovation).

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- Libération de sillons par report sur LGV à Montpellier : 2019
- Installations terminales embranchées : 2020

MOYENS MIS EN OEUVRE

Partenaires associés

- Etat
- Métropoles
- SNCF Réseau
- SNCF Mobilité

FINANCEMENT

Estimation du coût global

Partenaires financiers



IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs escomptée

Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de TER créés :

- 2018 : 0
- 2019 : 5 (renforcement de l'offre Toulouse-Perpignan : +134 000 trains.km/an)

Nombre d'ITE créées ou réhabilitées

- Pas de données

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action en cours

La Région a créé fin 2018 des liaisons directes Toulouse-Perpignan, et prévoit d'augmenter dès fin 2019 les fréquences entre Lunel-Sète, Toulouse-Montauban-Agen/Brive, et Toulouse-Tarbes-Pau. La Région investit également dans le matériel roulant en commandant des nouvelles rames qui circuleront en Occitanie dès 2020 pour améliorer l'expérience des voyageurs.